Informations de base	
1996/2088(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 46, 92 et 94: procédure de présentation en plénière des recommandations au Conseil **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	